



L'OPTION CGT

Bulletin de la CGT ÉDUC'ACTION de
l'académie de CAEN

Éditorial

Après le 31 janvier, le 5 mars, pourquoi faut-il bouger maintenant !

Éditorial

1

Surcharge de travail, gel des salaires, évolution de carrière au point mort, salaires cloués au SMIC pour un million d'agents.

Pas de pub pour les LP Chère et la CFDT

2

5 ans du fameux régime de révision générale des politiques publiques (RGPP) ont laissé nombre d'administrations exsangues. En effet, la règle de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux a abouti à la suppression de 200 000 postes de fonctionnaires, ne l'oublions jamais.

Jour de Carence

3

Réforme du 1er degré

Après l'élection de François Hollande, l'annonce de 60 000 recrutements en cinq ans par Vincent Peillon ou encore, la « sanctuarisation » des moyens de la justice ont été bien accueillis. Mais si tout le monde reconnaît qu'il y a changement, il y a unanimité pour juger son ampleur insuffisante.

CTA et suppressions de postes

4

A la CGT, syndicat interprofessionnel, nous apprécions l'effort de création de postes, notamment dans l'éducation nationale, mais nous ne pouvons pas accepter qu'il s'effectue au détriment des autres fonctions publiques. L'asphyxie de l'hôpital public par exemple est intolérable.

Thierry Le Paon

5

Henri Krasucki

Débarassés de la RGPP, voilà la MAP : Modernisation de l'Action Publique. Nouvel acronyme qui cache le fait que les créations de poste qui ont lieu d'un côté seront compensées par des suppressions de l'autre. Comme Sarkozy en son temps, Hollande conserve une démarche comptable, prisonnier qu'il est de son engagement européen. Le choix de l'austérité effectué avec la ratification du traité sur la stabilité et la gouvernance en Europe, premier reniement de la campagne du candidat Hollande, annihile tout espoir de relance. Le gouvernement doit avouer avant de nous y emmener, qu'en Grèce l'austérité a mené au drame.

Régionalisation de la formation professionnelle

6

La CGT, FSU et Solidaire, exigent donc comme préalable un moratoire sur les suppressions de postes.

La crise déclenchée par le capitalisme financier a fait exploser les besoins sociaux (voir les « résultats » des restaurants du cœur.). Face à cette situation, il est mécaniquement urgent de créer des postes dans la fonction publique, à pôle emploi d'abord, mais aussi en amont, dans la formation professionnelle, qui se doit de rester publique et gratuite, et plus généralement dans l'éducation nationale. Il faut tordre le coup à la ritournelle libérale anti-fonctionnaire : Réaffirmons que la dépense publique est utile et nécessaire, elle contribue nettement à la croissance. Ce n'est pas un coût ou une charge, c'est un investissement sur l'avenir. Comment par exemple réindustrialiser le pays, comme prétend le faire le gouvernement, sans investir dans la recherche, la formation et bien sur : l'enseignement ? Tout le reste n'est alors que gesticulations montebourgeoises.

Enfin, ne perdons pas de vue qu'il faut faire grève pour les salaires. Un million d'agents, soit 20 % des fonctionnaires, ont un traitement au niveau du SMIC, chose impensable il y a encore 20 ans. Pour la troisième année consécutive, les salaires sont gelés. Depuis 2000 l'évolution du point d'indice a été inférieure de 13 % à celle de l'inflation dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est elle-même sous-évaluée. Un agent embauché au SMIC il y a 17 ans ne touche que 19 euros de plus : Inacceptable !

Mais les cadres aussi ne sont pas épargnés. Il y a 25 ans, un enseignant était embauché à bac + 3 pour un salaire supérieur en moyenne de 75 % au SMIC. Aujourd'hui, on réclame un bac + 5 pour un salaire d'embauche supérieur en moyenne de seulement 13 % au SMIC.

La fonction publique n'est pas épargnée non plus par la précarité. Plus de 900 000 agents sont concernés et un grand nombre d'entre eux occupe des emplois précaires. La loi Sauvadet du 12 mars 2012, transcrite d'un accord signé par la CGT, permettrait d'y apporter une première réponse si elle n'était pas déjà contournée par de nombreuses administrations : de nombreux contractuels ne sont pas « éligibles » ou ne sont pas renouvelés juste avant de le devenir. Il faudra également aller au-delà de cette loi, puisqu'elle ne prévoit pas la transformation des CDD en emplois statutaires, mais en CDI de droit privé.

Voilà pourquoi, il est urgent d'agir dès aujourd'hui. Ce gouvernement qui se dit de gauche, élu par des voix de gauche, ne respectera ses promesses que si les salariés se rappellent à son bon souvenir. Le capitalisme est peu enclin à donner naturellement, il faudra lui arracher ce qu'il nous doit pour notre travail.

Pour cela, **rejoignez nous dans l'action dès le 9 avril et osez la syndicalisation !**

CGT ÉDUC'ACTION CAEN: Secrétaire régional Christophe Lajoie (Collège Albert Jacquard Caen)

3 allée du Bois 14740 Saint-Manvieu-Norrey Tél. : **06 32 18 39 51**

Courrier électronique : sden14cgt-elucapa@orange.fr Site : <http://www.cgteduc-caen.fr/>

Académie : Pas de pub pour les LP !

Depuis quelques semaines, s'est ouverte la période durant laquelle les élèves de collège ou de lycée doivent émettre des vœux concernant leur orientation et leur future affectation. C'est dans ce contexte que le représentant de l'UIMM a fait la promotion, fort adroitement par ailleurs, de certains secteurs industriels, le 19 Février à l'occasion du journal télévisé régional de France 3. Il a notamment été question des métiers de la soudure, secteur particulièrement en tension.

Tout d'abord, nous nous réjouissons qu'à une heure de grande écoute, le secteur industriel soit à nouveau montré comme créateur d'emplois et donc d'avenir pour la jeunesse de ce pays.

Cependant, que ne dirait-on si la CGT Educ'Action s'invitait sur le plateau de France 3 pour y faire la promotion de la formation professionnelle initiale dispensée en lycées professionnels ?

D'aucun y verrait là un dysfonctionnement manifeste des institutions de ce pays. Et il n'aurait pas tort, car, faut-il le rappeler, il revient à l'État, en accord avec les Régions, de promouvoir et de subvenir aux besoins en formation professionnelle sur chaque bassin d'emploi.

C'est ce que nous avons d'ailleurs rappelé aux responsables recto-

raux lors d'une audience que nous avons sollicitée le 20 novembre. Nous avons alors pris acte du refus catégorique quant à un plan média sur ce sujet, quand bien même le recours au service public télévisuel et radiophonique en aurait optimisé le coût.

Force est de constater que les professionnels du secteur par la voix de leur organisation syndicale, eux, ne se privent pas et occupent la place vacante laissée par les services de l'État. Et en bons professionnels, ils savent que c'est par ce moyen qu'ils attireront les jeunes dans leurs systèmes de formation, pendant que nous, abandonnés à notre sort, continuerons à communiquer par des canaux plus confidentiels (informations aux élèves dans les classes, visites dans les collèges, journée portes ouvertes peu suivies) avec les résultats que l'on sait.

La CGT Educ'Action demande à ce que l'État assume son rôle en matière de formation et de promotion des filières professionnelles en Région. C'est le service public qui garantit l'égalité d'accès aux formations et le caractère national des qualifications sur tout le territoire. Le candidat Hollande s'était engagé sur ce point. Maintenant qu'il fasse.

L'inspecteur Chérèque devient président... et la CFDT devient MEDEF

Pour 2013, Laurent Berger a donc succédé à François Chérèque. Et les journalistes de reprendre en coeur la nouvelle d'une succession sans heurs, longuement préparée, contrairement à ce qui se passe dans la brouillonne CGT, toujours encline à des luttes de pouvoir... Ben voyons !

Lorsque l'on a côtoyé Bernard Thibaut et Thierry Le Paon, on ne peut que rire de cette grossière comparaison ! (pour ne pas dire désinformation). Et le parallèle s'arrête là car, qu'est-il advenu de François Chérèque ? Eh bien celui ci a entamé une nouvelle carrière professionnelle : jeudi 3 janvier, l'ancien secrétaire général de la CFDT a été nommé inspecteur général des affaires sociales. A 56 ans, il retrouve le secteur d'activité où il exerçait professionnellement avant d'être happé par des responsabilités syndicales. Certes, à l'époque, il occupait les fonctions modestes et nettement moins rémunérées de travailleur social. Un inspecteur de l'IGAS gagne en moyenne près de 8000 euros par mois : un plus non négligeable ! Un peu comme si, détaché d'une école, un PE de l'éducation nationale devenu permanent dans un syndicat réintégrait son poste 6 ans avant la retraite au grade d'IGEN !

Et puis comme cela ne suffisait pas, François Chérèque a été élu le 14 janvier président du laboratoire d'idées social-libéral Terra Nova. Sans remettre en cause les qualités professionnelles de cet ancien syndicaliste, on comprend mieux la signature des accords sur les retraites en 2010 et la signature apposée le 11 janvier au bas du document du MEDEF sur l'accord-emploi scélébré par la CFDT... beau cadeau de départ pour les syndicats qui restent dans la lutte. Bien vite oubliée la journée du 14 novembre 2012 lors de laquelle, CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA défilaient main dans la main contre les politiques d'austérité dans le cadre de la journée d'action et de solidarité de la confédération européenne des syndicats « pour l'emploi et la solidarité en Europe ». Déjà à l'automne dernier, la CFDT exprimait son soutien au traité budgétaire européen, il ne fallait pas s'y tromper. Dès lors, la CFDT se disait prête à négocier, moyennant

« contreparties », à propos des « efforts » demandés aux salariés, notamment en matière de « coût » du travail (oui, en novlangue : le salarié n'est plus une richesse pour l'entreprise, mais un coût ! Ne riez pas, c'est sérieux). La CGT, elle, demandait déjà une rupture avec les politiques antérieures et la recherche d'un nouveau mode de développement fondé sur une véritable valorisation du travail. On sait ce qu'il est advenu début janvier de ces divergences face au MEDEF.

Mais il est vrai qu'adoubé en 2002 par la sémillante Nicole Notat, (Tout va bien pour elle, les pouvoirs publics gauche et droite confondus, lui ont offert Vigéo filiale de la CDC fin 2002. Nicole Notat est une patronne innovante et entreprenante, elle a licencié la fondatrice d'Arese, devenue Vigéo, spécialiste de l'évaluation sociale d'entreprise peu après son arrivée, dans des conditions n'en doutons pas socialement responsables!) François avait été à bonne école, au moins un qui aura profité de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Fin 2012, Laurent Berger remplace donc François Chérèque et rompt l'unité syndicale lors de la signature du « pacte pour l'emploi » avec le Medef, qui aggrave la flexibilité, l'insécurité des salariés, renforce les dirigeants des grands groupes, il découle directement du traité de Lisbonne, dit traité constitutionnel européen et au pacte européen TSCG.

Pire Laurent Berger au nom de la CFDT attaque la CGT et les salariés révoltés, comme l'a fait au bon vieux temps de la guerre froide FO. En fait la CFDT est au PS et aux gouvernements conservateurs, ce que FO fut à la SFIO, et aux gouvernements conservateurs jusqu'à la fin du long règne de M Bergeron !

3 ans de vaches maigres, ça en fait des jours de carence à rattraper !

Alors que dans les grandes entreprises privées, les négociations de salaire sont annuelles, qu'en Allemagne, souvent citée comme exemple, les salariés de du secteur de la métallurgie revendiquent 5,5 % de hausse de salaire cette année après avoir obtenu 4,3 % l'an dernier, Maryline Lebranchu a confirmé qu'il n'était pas question de revaloriser le point d'indice servant de base à la rémunération des fonctionnaires français. Le gel des salaires, décrété sous Nicolas Sarkozy en 2011, se poursuit.

La paupérisation des bas salaires (catégories B et C) devient criante. A ce rythme là, 30 % des fonctionnaires seront smicards en 2014 !

Les classes moyenne aussi sont gravement affectées (catégorie A) voyant le salaire s'éroder alors que les prélèvements obligatoires s'emballent. Tout le monde aura constaté avoir moins gagné en Janvier qu'en décembre ! Un comble !

Grâce à l'action du 31 janvier, CGT, FSU et Solidaires ont pesés sur les négociations en cours et ont obtenu la satisfaction d'une de nos revendications au moins : l'abrogation de la journée de carence dans la fonction publique. Mais dans ce contexte, cette mesure fait une nouvelle fois figure de cacahuète en attendant le repas qui ne vient pas.

Et encore faudra-t-il attendre 2014 pour avoir de nouveau le droit de tomber malade et de se soigner correctement ! Quid de la grippe de cette année qui coûte près de 100 euros à un professeur en milieu de carrière (prix d'une journée de retenue de salaire augmentée des médicaments et des analyses prescrites mal remboursés par l'hégémonique mais dispenseuse MGEN.)



Premier degré et refondation de l'école : le point sur les réformes

La journée de travail n'est que peu allégée et le temps passé à l'école restera le même pour la plupart des élèves. Le volume horaire annuel d'enseignement, qui avait été allégé par Darcos, n'est pas modifié. Le calendrier annuel reste très déséquilibré. Les programmes relèvent toujours du bachotage.

Dans une académie rurale comme la nôtre, la scolarisation sur 4 jours et demi pose aussi pas mal de problèmes en terme de transport scolaire et même de déplacement pour les enseignants.

Les activités périscolaires à la charge des communes seront difficiles à mettre en place (locaux, personnels, moyens financiers) et risquent donc d'être de peu d'intérêt éducatif tout en engendrant de fortes inégalités, y compris en terme de coût pour les familles. Ces activités seront pilotées par un Projet Educatif Territorial (PEDT) qui en définira les objectifs, les horaires et les moyens. Mais le PEDT définira aussi les horaires et les objectifs des heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires, activités assurées par les enseignants pour des groupes réduits d'élèves, le plus souvent ceux repérés comme « en difficulté ». Les enseignants du premier degré voient donc une partie de leur service (1 heure par semaine) passer sous le contrôle des collectivités locales. Les gouvernements passent mais la décentralisation de l'Éducation Nationale continue...

Conclusion : cette réforme n'a aucun intérêt ni pour les élèves, ni pour les enseignants, ni pour les familles.

Plus de maîtres que de classes : LA CGT revendique un système de 4 enseignants pour 3 classes depuis longtemps et cette mesure, même si elle ne concerne pas toutes les écoles, est un premier pas.

Mais seuls 7 000 postes sont affectés à ce dispositif pour l'en-

semble du quinquennat (pour environ 54 000 écoles en France). A titre d'exemple, la Manche aura droit à 6 postes de ce type à la rentrée prochaine pour 368 écoles.

Mais les écoles qui souhaitent obtenir un poste doivent déposer une demande auprès du DASEN (ex IA) qui les départagera. Bonjour la mise en concurrence...

et ce « concours » recommencera sans doute tous les ans puisque rien n'est prévu en termes de pérennité du poste.

Scolarisation dès deux ans : le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans étant passé, au niveau national, de 35% à 15% en 10 ans, il était temps d'agir. Seulement, avec 3 000 postes alloués à cette noble cause, les effets ne seront guère notables ! Par exemple, dans la Manche, aucun poste n'est affecté à ce dispositif pour l'année à venir.

Bref, en lieu et place de la grande « refondation » annoncée, on nous propose du Darcos-Chatel un peu replâtré. Le compte n'y est pas, loin s'en faut.



Pour le progrès social : Ensemble dans l'action le 9 avril

L'annonce de chiffres record du chômage et l'hémorragie des emplois industriels vont continuer de plonger des millions de salariés dans la précarité et l'incertitude, mettant en première ligne les jeunes, les femmes et les seniors.

Alors que la période de crise appelle des mesures de protection des droits des salariés et une réorientation de la stratégie des entreprises en faveur de l'emploi et des salaires, les dispositions contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013 vont aggraver la situation déjà créée, en offrant encore plus de flexibilité aux employeurs.

Pour la CGT, le changement de cap en matière de politique d'emploi et de garanties sociales pour les salariés est d'une absolue nécessité.

C'est pourquoi, après la forte mobilisation du 5 mars qui a réuni 200 000 manifestants dans 175 cortèges et rassemblements, la CGT appelle l'ensemble des salariés du privé comme du secteur public, des retraités et des privés d'emploi, à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le mardi 9 avril 2013 pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier. La parole de la CGT, portée dans l'opinion publique et auprès des parlementaires, perturbe déjà la stratégie du MEDEF.

La CGT invite ses organisations à tout mettre en œuvre pour continuer d'informer, et débattre le plus largement possible d'ici le 9 avril avec tous les salariés du contenu de l'accord et des propositions alternatives de la CGT en faveur d'une sécurité sociale professionnelle. La CGT et ses militants vont poursuivre les rencontres avec les parlementaires dans les tous prochains jours afin de leur démontrer la nocivité de l'accord pour les salariés et son inefficacité en matière

économique.

La CGT invite toutes ses organisations à créer les conditions du rassemblement le plus large.



La réalité des prévisions pour la rentrée 2013 dans les lycées bas-normands

L'ordre du jour du comité technique académique du 25 Mars était consacré aux mesures de cartes pour les établissements du second degré. Il s'agissait de faire un état des lieux des créations et des suppressions de postes dans chacun des lycées généraux, technologiques et professionnels de l'Académie pour la prochaine rentrée.

Quelle surprise de constater que les LP rendront globalement 14 postes (24 créations pour 38 suppressions), les LGT 24 (175 créations pou 199 suppressions) et les EREA 2.

Ces chiffres contrastent avec les annonces de décembre. Rappelons qu'alors, il était question d'un solde positif de 12 équivalents temps plein pour les LGT-LP à la rentrée 2013. Oui mais voilà : équivalent temps plein ne signifie pas création d'emploi. C'est même ici le contraire qui se produit. Il y aura moins d'emplois dans les lycées bas-normands à la rentrée 2013 qu'en 2012, qui plus est avec 435 élèves supplémentaires attendus !

Là encore, comme dans un passé récent, de nombreux besoins seront payés en heures supplémentaires, dont les taux par établissement restent très élevés, voire délirants (jusqu'à 23%).

Finalement, pour ce qui concerne les moyens alloués, les lycées connaîtrons une rentrée à l'image de celle de 2012, pas de changements majeurs à l'horizon.

Il s'agit pour le gouvernement de maintenir à tout prix le cap de la réduction des dépenses publiques, au moment même où il faudrait

renforcer le bagage éducatif de notre jeunesse. On peut également mettre en doute l'annonce des 60 000 créations d'emplois sur cinq dans l'éducation nationale.



CGT confédérale : Bienvenue à Thierry

Thierry Lepaon a donc pris logiquement la tête du syndicat au congrès de mars 2013 à Toulouse.

C'est un militant de terrain bas-normand, qui a débuté sa vie professionnelle et syndicale à 17 ans: il entre en 1977 comme soudeur chez Caterpillar près de Caen, une semaine après il adhère à la CGT. Deux ans plus tard il est licencié pour activité syndicale, mésaventure qu'il connaîtra de nouveau à Spie-Batignolles d'où il est renvoyé en 1981. Il est ensuite embauché à l'usine Moulinex de Cormelles-le-Royal (Calvados). C'est comme délégué CGT qu'il a mené son premier combat majeur lorsqu'en 2001 le groupe électroménager a déposé son bilan. L'entreprise est reprise par son concurrent SEB. Au total 3.300 des 5.600 salariés sont restés sur le carreau. Quand il évoque plan sociaux et licenciement, il sait de quoi il parle donc.

Lepaon a également sa carte au PCF : "J'ai un rapport affectif profond avec ce parti qui date de ma jeunesse". Mais, "je ne signe jamais d'appel à voter et je ne participe pas aux instances de direction" de ce parti. Négociateur CGT en 2008 sur la formation professionnelle, il a pris aussi à cœur le dossier de la lutte contre l'illégitimité. Autant de questions transversales à l'éducation. Depuis 2010, il préside le groupe CGT au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE). Ce qui "en fait un dirigeant au fait des relations intersyndicales et interlocuteur d'autres forces de la société, patronat et associations", l'a



loué Bernard Thibault. "Il fait partie de ceux qui ont cette capacité de réunir l'organisation même lorsqu'elle est traversée de débats".

C'est donc à un camarade bas-normand dont nous avons déjà pu apprécier le contact que nous adressons nos félicitations pour cette nomination. Et nous le rejoignons dans ses paroles et ses actes : « Il n'y a rien à négocier, il faut se rassembler et lutter. »

A lire : Henri Krasucki, un dirigeant historique de la CGT

Henri Krasucki, 1924-2003, de Christian Langeois. Le Cherche-Midi Éditeur, 2012, 364 pages, 19 euros.

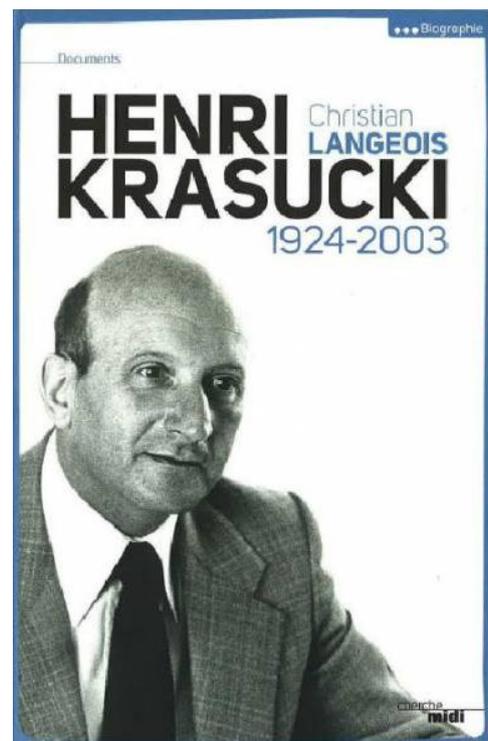
Militant syndical, l'auteur nous livre une biographie de référence d'Henri Krasucki. Personnage caricaturé par la presse et la télévision de son époque, il méritait une réhabilitation à la hauteur de sa destinée et de son apport pour le syndicalisme. Cet ouvrage très sérieux s'appuie notamment sur la consultation des archives privées du personnage, les témoignages de ceux qui l'ont côtoyé et les références bibliographiques indispensables.

Certes, les analyses auraient parfois pu être approfondies et nous laissent sur notre faim pour certaines questions. Mais l'essentiel est là.

L'ouvrage de Christian Langeois pousse à s'interroger sur les attributs constitutifs d'un dirigeant politique et syndical, sur sa capacité à peser ou non sur le cours des choses et, plus largement, sur le destin de ces militants porteurs du désir d'un autre monde qui ont vu s'effondrer sous leurs yeux une partie de leurs espoirs dans la crise des années 80 tant idéologique qu'historique et économique.

Bien écrit, ce livre séduit le lecteur qui suit avec plaisir le récit haletant d'une vie si riche et passionnée de cet immigré polonais très tôt contraint par l'histoire à l'engagement.

A lire absolument pour parfaire sa culture syndicale CGT et... pour son plaisir.



Quel avenir pour la formation professionnelle en Normandie ? Régionalisation, non merci !

La Normandie a une très longue histoire industrielle. La droite préconise de développer le tourisme... au détriment de l'industrie, le PS a pris position pendant la campagne présidentielle pour l'industrie, qu'en reste-t-il ?

L'emploi industriel représente près d'un quart des emplois en Normandie, y compris en Basse Normandie réputée agricole : Automobile, agro-alimentaire, aéronautique, pétrochimie, nucléaire, éolien bientôt.

La région qui compte 3,3 millions d'habitants, une ressource de main d'oeuvre non négligeable.

Récemment, celle-ci a été échaudée par des combats importants : Legrand, Renault Sandouville, Petroplus... On se bat pour conserver l'emploi et l'usine.

Et il y a urgence, au cours du deuxième trimestre 2012, le secteur a perdu de l'emploi et récemment, c'est le secteur automobile qui est touché surtout chez les sous-traitants (Bosch, Renault Trucks).

Néanmoins, la CGT, syndicat interprofessionnel au sein duquel les salariés de tous les métiers échangent, réaffirme qu'il n'y a pas d'avenir économique pour notre pays sans production industrielle. La formation professionnelle est indissociable de la lutte pour l'emploi et la réindustrialisation.

Alors qu'en Chine, les salaires augmentent, qu'en Europe, le modèle allemand s'effondre, la France a sa place à tenir dans la production industrielle garante de son autonomie future sur les marchés mondiaux.

Dans cette optique probable de relocalisation de l'industrie sous nos latitudes, stratégiquement la formation professionnelle est incontournable.

Alors pourquoi menacer ici ou là des sections en formation initiale de fermeture ? Pourquoi maintenir la pression sur l'avenir de la formation continue ?

La CTA vient de se tenir et on apprend que 14 postes supplémentaires seront supprimés dans les lycées professionnels à la rentrée prochaine ! Le recrutement des 60 000 professeurs devient mirage, sacrifié sur l'autel européen des 3 %, on ne peut que redouter pour le futur industriel de notre région par ce manque de vision à long terme.

Les inégalités sociales et territoriales sont aujourd'hui plus que jamais un frein à toute nouvelle perspective de progrès pour notre société.

Pour la CGT, le rôle émancipateur de la formation et de l'Éducation

doit permettre à chaque jeune de devenir un adulte responsable et de s'insérer dans la vie sociale.

La formation professionnelle initiale doit permettre d'acquérir une qualification professionnelle et une certification reconnue nationalement garantissant la valeur nationale des diplômes dans le but de s'insérer durablement dans un emploi qualifié.

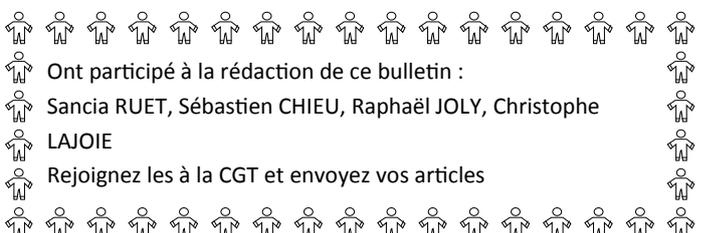
Le recours idéologique à la seule solution de l'apprentissage est dévastateur. Pour en finir avec les services publics, la droite ne croyait qu'à l'entreprise et cherchait une main d'oeuvre à bas coût et corvéable à merci, aidée en cela par les régions de tous bords politiques qui voyaient un moyen de prouver leur supériorité sur le système national des lycées professionnels.

Ce recours systématique, aidé par l'inepte réforme du bac pro 3 ans, s'est accompagné d'une casse sans précédent du potentiel de formation sous statut scolaire qui a conduit tant de jeunes à abandonner avant la fin du cursus : à peine 1 entrant en seconde sur 2 valide un bac professionnel ! L'apprentissage ne fait pas mieux : plus de 50 % des jeunes décrochent avant la fin de leur apprentissage dans l'hôtellerie restauration en Haute Normandie.

Les enseignements techniques et professionnels sont hélas progressivement vidés de leurs contenus. Aujourd'hui comme hier, le patronat influence directement sur les référentiels des diplômes, donc sur la politique éducative, en privilégiant l'employabilité rentable. Le patronat veut substituer aux qualifications donnant lieu à une classification salariale des compétences attachées au bassin d'emploi, voire à l'entreprise pour casser le droit du travail. Qu'est ce que cela donnera dans une Normandie vouée au tourisme ?

Aujourd'hui, l'Association des Régions de France (ARF) souhaite des contrats d'objectifs et de moyens triennaux entre lycée, rectorat et conseil régional. Cela permettrait, selon l'ARF, des contrats partagés et déterminerait les moyens humains, financiers, immobiliers et d'équipement afin de mettre en œuvre les missions du lycées. La CGT Éduc'action s'oppose avec force à cette vision de mise en concurrence des terri-

toires et des établissements. Elle reste attachée à la notion de service public national d'éducation et combat la progression des idées perverses d'individualisations.


 Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
 Sancia RUET, Sébastien CHIEU, Raphaël JOLY, Christophe LAJOIE
 Rejoignez les à la CGT et envoyez vos articles

